

*Au moment où la crise provoque une vive remontée du chômage, en particulier chez les jeunes, il faut revenir sur les exonérations sociales et fiscales accordées aux heures supplémentaires.*

*En effet, dans le contexte actuel, l'emploi doit être la priorité absolue de l'action des pouvoirs publics.*

*Or, les exonérations fiscales et sociales décidées en 2007 ne visaient qu'à accroître le nombre des heures supplémentaires effectuées par les salariés déjà en activité. Et, en dépit de la récession, le nombre des heures supplémentaires déclarées a en effet progressé de près de 40 millions entre le quatrième trimestre de 2007 et la même période de 2008, soit l'équivalent de 90 000 emplois à plein temps. Ces mesures contribuent donc manifestement à dissuader les entreprises qui en auraient la possibilité d'embaucher des jeunes ou des chômeurs alors que les quelques trois à quatre milliards d'euros qui leur ont été consacrés en 2008 pourraient avantageusement être mis au service de la création d'emplois.*

*C'est pourquoi nous demandons au gouvernement et au parlement d'abroger sans délai les mesures défiscalisant les heures supplémentaires et les exonérant de cotisations sociales.*